Le responsable du Certificat Voltaire atteste que le candidat a effectué l'examen de niveau d'orthographe Certificat Voltaire dans les conditions exposées ci-après :

Certificat

Candidat : Maud PETETIN

Ville d'examen : Nîmes

Date d'examen : 22 février 2019

Durée : trois heures

Le candidat a obtenu le score de :



CSCV* : 969

GRILLE DE LECTURE DU SCORE

Niveau 300 - orthographe **TECHNIQUE** -
Aptitudes pour rédiger des textes simples. Recommandé pour les métiers dans lesquels s'échangent des consignes techniques simples.

Niveau 500 - orthographe **PROFESSIONNELLE** -
Aptitudes pour rédiger des textes élaborés. Recommandé pour des managers, commerciaux, ingénieurs, techniciens supérieurs, assistants, secrétaires…

Niveau 700 - orthographe **AFFAIRES** -
Aptitudes pour rédiger des textes qui ont une portée stratégique ou légale, ainsi que pour relire et corriger les textes de collaborateurs.
Recommandé pour des responsables grands comptes, assistants de direction, directeurs de service, juristes, avocats, notaires…

Niveau 900 - orthographe **EXPERT** -
Recommandé pour les métiers liés aux lettres : relecteurs-correcteurs, rewriters, traducteurs, formateurs, coachs…

* **Code de sécurité Certificat Voltaire**, permet à votre interlocuteur de vérifier l'authenticité de ce certificat sur le site : **www.certificat-voltaire.fr**

Ce certificat est valable quatre ans à compter de la date d'examen.

Pascal Hostachy
RESPONSABLE DU CERTIFICAT VOLTAIRE